

COMMUNIQUÉ

PAS DE SUBVENTIONS POUR LA POÉSIE !

En ces temps où les mesures sanitaires touchent de plein fouet nombre d'artistes, de la danse et de la musique en particulier, il y a heureusement un domaine de la création artistique qui n'est pas touché, c'est la poésie. Bien sûr, le couronnement d'une œuvre poétique, c'est sa publication, et sous cet angle, on doit bien admettre que les poètes ne sont pas les mieux lotis. Mais le confinement n'y est pour rien. Il est extrêmement difficile aujourd'hui de faire connaître, dans le grand public et non seulement dans le cercle des initiés, une œuvre nouvelle.

Mais rien n'empêche ceux que la muse visite de prendre leur plume et d'écrire, même si ça ne rapporte rien ! C'est précisément pour encourager la création poétique qu'a été créé le Concours de poésie française, connu sous son emblème de La Feuille de Chêne, ouvert à toute personne domiciliée en Suisse et âgée de plus de quinze ans. Cet encouragement se manifeste clairement par la dotation d'un prix de dix mille francs. La quatrième édition de cette originale compétition sera close le 30 mars 2021. Le site www.feuille-de-chene.ch donne toutes informations utiles.

DL/25.05.20.